

BILAN (actif)		Exercice clos le: 30/06/2010			
ACTIF		30/06/2010		31/12/2009	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)		5 453 359,32	4 713 518,18	739 841,14	1 081 821,62
• Frais préliminaires					
• Charges à répartir sur plusieurs exercices		5 453 359,32	4 713 518,18	739 841,14	1 081 821,62
• Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		44 255 287,11	26 190 239,15	18 065 047,96	18 522 121,42
• Immobilisation en recherche et développement					
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires		34 446 854,26	26 190 239,15	8 256 615,11	9 460 346,69
• Fonds commercial		7 491 626,49		7 491 626,49	7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles		2 316 806,36		2 316 806,36	1 570 148,24
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		3 463 293 739,93	2 165 483 069,77	1 297 810 670,16	1 393 486 796,63
• Terrains		54 220 842,55	4 092 086,72	50 128 755,83	50 519 573,53
• Constructions		475 882 899,64	181 969 640,37	293 913 259,27	309 676 272,42
• Installations techniques, matériel et outillage		2 760 364 846,63	1 913 760 982,89	846 603 863,74	946 132 541,94
• Matériel de transport		43 806 539,33	41 776 793,38	2 029 745,95	4 175 153,46
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers		26 550 287,99	20 248 688,94	6 301 599,05	7 576 731,06
• Autres immobilisations corporelles		4 583 606,77	3 634 877,47	948 729,30	1 186 054,10
• Immobilisations corporelles en cours		97 884 717,02		97 884 717,02	74 220 470,12
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)		102 259 142,41	243 850,95	102 015 291,46	102 906 504,78
• Prêts immobilisés		4 714 197,35	243 850,95	4 470 346,40	5 458 609,72
• Autres créances financières		39 050 845,06		39 050 845,06	38 953 795,06
• Titres de participation		58 494 100,00		58 494 100,00	58 494 100,00
• Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)					
• Diminution des créances immobilisées					
• Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A + B + C + D + E)		3 615 261 528,77	2 196 630 678,05	1 418 630 850,72	1 515 997 244,45
STOCKS (F)		1 257 732 695,48	127 993 410,19	1 129 739 285,29	985 674 323,68
• Marchandises					
• Matières et fournitures consommables		582 547 974,06	76 766 994,73	505 780 979,33	555 237 237,04
• Produits en cours		193 826 156,83	23 064 105,54	170 762 051,29	74 899 686,04
• Produits intermédiaires et produits résiduels		14 842 496,69	879 725,52	13 962 771,17	37 780 417,26
• Produits finis		466 516 067,90	27 282 584,40	439 233 483,50	317 756 983,34
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		1 375 586 029,43	70 782 240,58	1 304 803 788,85	968 423 562,37
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes		3 498 734,17		3 498 734,17	9 131 929,94
• Clients et comptes rattachés		1 116 888 949,62	70 782 240,58	1 046 106 709,04	713 564 037,91
• Personnel - Débitaire		613 470,07		613 470,07	1 039 334,16
• Etat - Débitaire		220 602 197,42		220 602 197,42	218 704 560,93
• Comptes d'associés		213 995,05		213 995,05	550 915,14
• Autres débiteurs		25 983 749,09		25 983 749,09	24 811 546,06
• Comptes de régularisation-Actif		7 784 934,01		7 784 934,01	621 238,23
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)					
ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)		457 544,49		457 544,49	2 160 294,98
TOTAL II (F + G + H + I)		2 633 776 269,40	198 775 650,77	2 435 000 618,63	1 956 258 181,03
TRESORERIE - ACTIF		8 860 569,36	8 860 569,36	8 860 569,36	3 558 232,94
• Chèques et valeurs à encaisser		5 089 660,60		5 089 660,60	512 828,12
• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs		3 741 458,88		3 741 458,88	3 001 421,48
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs		29 449,88		29 449,88	43 983,34
TOTAL III		8 860 569,36	8 860 569,36	8 860 569,36	3 558 232,94
TOTAL GENERAL I + II + III		6 257 898 367,53	2 395 406 328,82	3 862 492 038,71	3 475 813 658,42

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		Exercice du : 01/01/2010 au 30/06/2010			
NATURE		OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	TOTAUX DE L'EXERCICE	30-juin-09
		1	2	3=1+2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
• Ventes de marchandises (en l'état)					9 775,88
• Ventes de biens et services produits		2 154 914 984,05	9 116 201,19	2 164 031 185,24	3 185 974 441,25
• Variation de stocks de produits(±) (1)		242 236 900,08		242 236 900,08	-676 619 496,94
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.					
• Subventions d'exploitation					
• Autres produits d'exploitation					
• Reprises d'exploitation; transferts de charges.					187 042 163,77
TOTAL I		2 397 151 884,13	9 116 201,19	2 406 268 085,32	2 696 406 883,96
II CHARGES D'EXPLOITATION					
• Achats revendus (2) de marchandises					9 659,11
• Achats consommés (2) de matières et fournitures		1 894 325 571,63	-89 439,23	1 894 236 132,40	2 202 806 580,99
• Autres charges externes		157 632 723,22	88 986,47	157 721 709,69	175 625 529,60
• Impôts et taxes		3 904 593,38	114 104,90	4 018 698,28	5 920 567,93
• Charges de personnel		83 796 830,41	-8 100 641,70	75 696 188,71	90 662 416,16
• Autres charges d'exploitation		560 000,00		560 000,00	560 000,00
• Dotation d'exploitation		195 204 296,82		195 204 296,82	108 351 898,62
TOTAL II		2 335 424 015,46	-7 986 989,56	2 327 437 025,90	2 583 936 652,41
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				78 831 059,42	112 470 231,55
IV PRODUITS FINANCIERS					
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés					
• Gains de change		13 791 490,67		13 791 490,67	7 492 614,17
• Intérêts et autres produits financiers		55 895,64		55 895,64	1 129 816,97
• Reprises financières; transfert de charges		2 160 294,98		2 160 294,98	1 215 970,04
TOTAL IV		16 007 681,29		16 007 681,29	9 838 401,18
V CHARGES FINANCIERES					
• Charges d'intérêts		10 417 996,87		10 417 996,87	5 653 643,40
• Pertes de change		7 270 901,36		7 270 901,36	12 672 707,54
• Autres charges financières					
• Dotations financières		457 544,49		457 544,49	840 775,90
TOTAL V		18 146 442,72		18 146 442,72	19 167 126,84
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)				-2 138 761,43	-9 328 725,66
VII RESULTAT COURANT (III+VI)				76 692 297,99	103 141 505,89

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+); diminution (-)
 (2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

BILAN (passif)		Exercice clos le: 30/06/2010	
		30/06/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES			
• Capital social ou personnel (1)		390 000 000,00	390 000 000,00
• moins: actionnaires, capital souscrit non appelé			
= Capital appelé dont versé		390 000 000,00	390 000 000,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 604 062,88	1 604 062,88
• Ecarts de réévaluation			
• Réserve légale		39 000 000,00	39 000 000,00
• Autres réserves		845 654 313,94	805 787 951,35
• Report à nouveau (2)		1 510 891,58	2 572 358,64
• Résultats nets en instance d'affectation (2)			
• Résultat net de l'exercice (2)		47 870 377,25	296 204 895,53
Total des Capitaux propres (A)		1 325 639 645,65	1 535 169 268,40
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		429 434 896,53	454 136 811,13
• Subventions d'investissement		35 063 211,65	38 367 288,35
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires		394 371 684,88	415 769 522,78
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition			
• Provisions réglementées pour investissements			
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements			
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements			
• Autres provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)		500 000 000,00	
• Emprunts Obligataires			
• Emprunts auprès des établissements de crédit		500 000 000,00	
• Avances de l'Etat			
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds			
• Avances reçues et comptes courants bloqués			
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)		83 925 726,05	80 957 327,05
• Provisions pour risques		83 925 726,05	80 957 327,05
• Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
• Augmentation des créances immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)		2 339 000 268,23	2 070 263 406,58
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		997 917 823,34	1 257 224 958,66
• Fournisseurs et comptes rattachés		596 804 143,04	798 147 732,13
• Clients créditeurs, avances et acomptes		67 327 191,86	47 648 867,00
• Personnel - Crédeur		13 181 213,67	20 104 400,33
• Organismes Sociaux		4 258 211,91	9 119 726,77
• Etat - Crédeur		308 579 105,88	228 579 753,12
• Comptes d'associés - Crédeurs		103 811,59	152 173 431,81
• Autres Créanciers		678 868,85	678 868,85
• Comptes de régularisation-Passif		6 985 276,54	772 178,65
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		457 544,49	2 160 294,98
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)		2 547 922,16	1 696 221,44
TOTAL II (F + G + H)		1 000 923 289,99	1 261 081 475,08
TRESORERIE - PASSIF			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de Trésorerie			
• Banques (soldes créditeurs)		522 568 480,49	144 468 776,76
TOTAL III		522 568 480,49	144 468 776,76
TOTAL GENERAL I+II+III		3 862 492 038,71	3 475 813 658,42

(1) capital personnel débiteur (-)
 (2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		Exercice du : 01/01/2010 au 30/06/2010			
NATURE		OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	TOTAUX DE L'EXERCICE	30-juin-09
		1	2	3=1+2	4
VII RESULTAT COURANT (reports)				76 692 297,99	103 141 505,89
VIII PRODUITS NON COURANTS					
• Produits des cessions d'immobilisations		4 368 394,13		4 368 394,13	2 712 701,43
• Subventions d'équilibre					
• Reprises sur subventions d'investissement		3 304 076,70		3 304 076,70	3 304 076,70
• Autres produits non courants			10 000 000,40	10 000 000,40	1 547 135,69
• Reprises non courantes; transferts de charges		37 426 240,43		37 426 240,43	53 324 501,44
TOTAL VIII		45 098 711,26	10 000 000,40	55 098 711,66	60 888 415,26
IX CHARGES NON COURANTES					
• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées.		3 511 211,30		3 511 211,30	2 315 291,66
• Subventions accordées					
• Autres charges non courantes		4 070 515,57		4 070 515,57	33 787,62
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions		18 996 801,53		18 996 801,53	5 244 371,64
TOTAL IX		26 578 528,40		26 578 528,40	7 593 450,92
X RESULTAT NON COURANT (VIII+IX)				28 520 183,26	53 294 964,34
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)				105 212 481,25	156 436 470,23
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS		57 342 104,00		57 342 104,00	41 235 012,92
XIII RESULTAT NET (XI-XII)				47 870 377,25	115 201 457,31
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)				2 477 374 478,27	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions de dirhams		
Périodes du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin	2010	2009
Chiffre d'affaires	2 196,0	3 244,6
Autres produits de l'activité	243,8	(681,1)
Produits des activités ordinaires	2 439,8	2 563,5
Achats	(1 874,9)	(2 147,5)
Autres charges externes	(166,5)	(186,2)
Frais de personnel	(104,1)	(114,7)
Impôts et taxes	(4,3)	(6,3)
Amortissements et provisions d'exploitation	(175,9)	121,2
Autres produits et charges d'exploitation nets	0,8	0,9
Charges d'exploitation courantes	(2 324,9)	(2 332,6)
Résultat d'exploitation courant	114,9	230,9
Cessions d'actifs	0,9	0,4
Résultats sur instruments financiers	(0,1)	(11,5)
Autres produits et charges d'exploitation non courants	5,9	1,7
Autres produits et charges d'exploitation	6,7	(9,4)
Résultat des activités opérationnelles	121,6	221,5
Produits d'intérêts	0,1	1,1
Charges d'intérêts	(11,0)	(5,8)
Autres produits et charges financiers	9,1	1,1
Résultat financier	(1,8)	(3,6)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	119,8	217,8
Impôts sur les bénéfices	(61,0)	(64,2)
Impôts différés	24,0	(1,4)
Résultat net des entreprises intégrées	82,8	152,2
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	82,8	152,2
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	82,8	152,2
Intérêts minoritaires	(0,3)	(1,6)
Résultat net - Part du Groupe	82,5	150,6
Résultat net par action en dirhams	21,20	38,60
• de base	21,20	38,60
• dilué	21,20	38,60
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	21,20	38,60
• de base	21,20	38,60
• dilué	21,20	38,60

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions de dirhams

Périodes du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	2010	2009
Résultat de l'exercice	82,8	152,2
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	82,8	152,2
Dont Intérêts minoritaires	0,3	1,6
Résultat net - Part du Groupe	82,5	150,6

BILAN CONSOLIDE

(en millions de dirhams)

ACTIF AUX	30-juin-10	31-Déc-09
Immobilisations incorporelles, net	9,8	11,0
Immobilisations corporelles, net	2 029,4	2 084,4
Autres actifs financiers	43,6	44,5
• Prêts et créances	43,6	44,5
Impôts différés actifs	0,6	21,0
Autres débiteurs non courants, net		
Actif non courant	2 083,3	2 160,9
Autres actifs financiers	12,0	12,0
• Instruments financiers dérivés	12,0	12,0
Stocks et en-cours, net	1 202,1	1 040,8
Créances clients, net	1 196,2	899,4
Autres débiteurs courants, net	309,7	278,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	25,5	7,4
Actif courant	2 745,4	2 237,8
TOTAL ACTIF	4 828,8	4 398,7

(en millions de dirhams)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AUX	30-juin-10	31-Déc-09
Capital	390,0	390,0
Primes d'émission et de fusion	1,6	1,6
Réserves	1 786,3	1 698,6
Résultat net part du groupe	82,5	345,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 260,5	2 436,0
Intérêts minoritaires	6,7	6,4
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 267,1	2 442,4
Provisions	75,5	72,5
Avantages du personnel	78,5	76,0
Dettes financières non courantes	505,3	0,5
• Dettes envers les établissements de crédit	500,0	
• Dettes liées aux contrats de location financement	5,3	0,5
Impôts différés Passifs	199,4	243,8
Autres créditeurs non courants	51,0	52,3
Passif non courant	909,6	445,1
Provisions	0,7	0,3
Dettes financières courantes	524,1	158,2
• Instruments financiers dérivés	0,1	
• Dettes envers les établissements de crédit	522,6	157,7
• Dettes liées aux contrats de location financement	1,5	0,5
Dettes fournisseurs courantes	605,6	807,8
Autres créditeurs courants	521,6	544,9
Passif courant	1 652,0	1 511,2
TOTAL PASSIFS	2 561,6	1 956,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 828,8	4 398,7

RESUME DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Référentiel comptable retenu

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n° 06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2010 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

4. Principes et périmètre de consolidation

4.1. Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2010.

4.2. Périmètre de consolidation

	30 Juin 2010			31 Décembre 2009		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

5. Principales règles et méthodes comptables :

5.1. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants. Pour Longometal Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

5.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

5.3. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime (DVAR).

A compter du 1er janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

5.4. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

5.5. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

Le jeu complet comprend outre le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variations des capitaux propres consolidés, les notes annexes choisies conformément aux dispositions de la norme IAS 34 (norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire).



101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de SONASID
Casablanca



37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE DU GROUPE SONASID

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état de variations de capitaux propres, le tableau de flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 2 267,1 Millions de Dirhams (MMAD) dont un bénéfice net consolidé de MMAD 82,8.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de la situation financière, du compte de résultat, de l'état des variations de capitaux propres, du tableau de flux de trésorerie, ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 30 juin 2010, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Le 22 septembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse



Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Ernst & Young



Bachir Tazi
Associé